

Intégrer les biens communs dans le droit positif ?

25 juin 2019, 15H-17H

Université Paris Nanterre, Bât. S. Veil, F. 352



INTERVENANTS :

Alberto LUCARELLI, Professeur à l'Université Federico II de Naples,
anciennement membre de la Commission Rodotà :
Les biens communs dans le droit : au-delà de la loi

Stéphane VERNAC, Maître de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne :
Constitutionnaliser les biens communs : l'exemple de l'entreprise

Mélanie DULONG DE ROSNAY, Chargée de recherches au CNRS, Centre Internet et Société :
La préservation des biens communs numériques (exemples tirés des droits français, européen et international)

Virginie AUBREE, Doctorante à l'Université Paris Nanterre :
Le projet de loi sur le numérique : les biens communs dans la loi ?

MODERATION : Béatrice PARANCE, Professeure à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

